



HAL
open science

Introduction - Qualité et systèmes agraires : Techniques, lieux, acteurs

Marianne M. Cerf, Egizio Valceschini

► To cite this version:

Marianne M. Cerf, Egizio Valceschini. Introduction - Qualité et systèmes agraires : Techniques, lieux, acteurs. Qualité et systèmes agraires : Techniques, lieux, acteurs, 28, INRA, 380 p., 1994, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-0550-0. hal-02846186

HAL Id: hal-02846186

<https://hal.inrae.fr/hal-02846186>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Marianne CERF, Egizio VALCESCHINI

Les textes rassemblés dans ce chapitre dressent, sans volonté d'exhaustivité, un état du contexte dans lequel s'inscrivent les questions relatives à la qualité. Ils permettent de situer dans quelle mesure les recherches engagées dans le département SAD sur le thème de la qualité sont en prise avec une réalité économique changeante, une législation et un cadre réglementaire de plus en plus européens, et des demandes émanant des pouvoirs publics nationaux en vue d'orienter les politiques agricole et agro-alimentaire.

L. Bourgeois, de l'APCA, souligne que nous avons à faire face aujourd'hui à une saturation des marchés solvables et à une concurrence de plus en plus aiguë entre les pays. Le maintien de la compétitivité de l'économie française, nécessaire dès lors que les Français aspirent au maintien de leur niveau de vie, serait une condition indispensable. Les stratégies compétitives mises en oeuvre lors des années 60 et 70 ne sont désormais plus efficaces, et en tous cas ne seraient plus suffisantes, en particulier compte tenu des modifications de la politique monétaire depuis le milieu des années 80. Parallèlement, des éléments structurels, comme le coût de la main-d'oeuvre (un des plus élevés du monde), nous placerait dans une situation concurrentielle difficile. Dès lors, il n'y aurait pas d'autres voies que l'accroissement de la productivité et la recherche de la qualité.

Dans ces deux domaines, remarque cependant cet économiste, il faut tenir compte de changements notables. Sur le plan de la productivité et de la rentabilité, les exploitations agricoles françaises ont déjà considérablement réduit leurs coûts de production et leurs charges dans les dix dernières années. Une marge de progression subsiste donc, mais elle s'est

nettement amenuisée et ne peut plus à elle seule assurer un avantage concurrentiel. Les enjeux autour de la qualité sont de leur côté renouvelés par la forte augmentation de la production dans les secteurs exclus de la Politique Agricole Commune. L'organisation économique et professionnelle de ces activités repose souvent sur des systèmes de convention et de régulation, tels les Appellations d'Origine Contrôlée ou les labels par exemple, dans lesquels la qualité occupe une position centrale. Cela laisse penser que de telles réglementations constituent des voies intéressantes pour d'autres secteurs. Elles fournissent dans une certaine mesure, la preuve que la voie de la qualité pourrait permettre de maintenir la compétitivité de certains secteurs d'activité, cela à certaines conditions.

Se référant au cas de l'industrie allemande, L. Bourgeois précise qu'une stratégie de la qualité suppose que trois conditions au moins soient remplies. La première est la nécessité de pouvoir adapter en permanence le produit au marché ; la deuxième impose qu'un dialogue permanent soit instauré entre tous les intervenants de la filière concernée ; la troisième exige que les signes de qualité retenus soient intelligibles aux consommateurs.

Dans sa contribution, B. Sylvander met de fait en évidence les difficultés rencontrées pour parvenir à satisfaire ces trois exigences. Un premier obstacle tient à l'allongement et la complexification des filières. Ce phénomène induit, pour le consommateur en particulier, une incertitude plus grande sur la qualité des produits et, partant, une défiance certaine de sa part. Cet auteur souligne en second lieu qu'il existe aujourd'hui de grandes différences entre les filières pour lesquelles la qualité est définie par un tiers indépendant, ou sup-

posé tel, et les filières au sein desquelles la définition de la qualité "se" construit de gré à gré entre les échangistes. Selon l'un ou l'autre cas de figure, l'instauration d'un dialogue entre les intervenants de la filière répond à des objectifs différents et le dialogue ne peut pas recouvrir les mêmes formes ni recourir aux mêmes instruments. La question est donc ici celle de la cohérence des dispositifs conventionnels réglant la qualité. L'inventaire des différents systèmes de garantie d'une qualité spécifique permet à B. Sylvander de soutenir l'idée que certains sont loin d'être complètement cohérents, stabilisés et efficaces. Il indique par exemple la difficulté du système AOC à garantir de manière objective que la qualité produite correspond à la qualité demandée par le consommateur.

Pour surmonter ce problème de cohérence, B. Sylvander suggère de placer le consommateur au centre du dispositif de définition de la qualité. Cette implication du consommateur devrait permettre de le fidéliser, mais aussi de réduire les risques de décalage qui persistent avec l'amont agricole du fait des obstacles à la définition objective de la qualité produite. De la sorte, la qualité pourrait être un véritable levier de développement agricole.

M. Guillou, du Ministère de l'Agriculture (Direction Générale de l'Alimentation), insiste elle aussi sur la difficulté à trouver les moyens qui permettraient d'objectiver les modes de production qui font l'objet d'une certification. Pourtant, explique-t-elle, il s'agit là d'un impératif absolu. Les pouvoirs publics français ont développé depuis plusieurs années différents instruments pour orienter la politique agricole et agro-alimentaire française vers une stratégie de qualité. Le maintien de ces divers dispositifs passe par leur reconnaissance par les instances européennes, qui exigent une validation scientifique et une plus grande codification des pratiques certifiées. Ce fonctionnaire interpelle donc la recherche en lui demandant de développer des travaux précisant ce qui peut être considéré comme garant d'une qualité spécifique.

Un éclairage précis sur ce problème est fourni par C. de Silguy à travers l'exemple de l'agriculture biologique. Elle souligne

l'originalité de ce secteur du point de vue de la certification puisque l'agriculture biologique est avant tout définie par un mode de production (agricole et agro-alimentaire). Si la réglementation européenne entrée en vigueur récemment a contribué à modifier les structures contrôlant le respect du cahier des charges (certification par un tiers), il reste beaucoup à faire au niveau du cahier des charges lui-même. Quelle définition donner d'un mode de production biologique et quelles caractéristiques distinguent les produits biologiques des autres ? Le fait de ne pas utiliser d'engrais de synthèse constitue-t-il une garantie de non pollution de l'environnement, image souvent attachée à l'agriculture biologique ? L'impossibilité de recourir à des produits phytosanitaires de synthèse n'empêche pas l'utilisation de produits assurant la protection des cultures. La question est-elle réellement d'opposer des produits naturels à des produits de synthèse, ou bien réside-t-elle dans les conditions d'utilisation des produits (quantités apportées, dates limites auxquelles doivent être effectués les apports...) ?

A travers un problème au départ différent, celui des limites maximales de résidus de pesticides dans les produits agricoles, L. de Cormis soulève également des questions sur la définition des modes de production. Si, de son point de vue, les pratiques des agriculteurs permettent de respecter ces limites maximales de résidus (LMR), il nous semble cependant que ceci est sujet à discussion d'autant que la notion de "bonnes pratiques agricoles" qui est à la base de la définition des LMR reste très floue. Mais L. de Cormis introduit également d'autres interrogations sur les aspects relatifs aux signes de qualité. Il souligne, à juste titre, l'insuffisance des informations circulant à l'attention des consommateurs et des industriels sur ces LMR et sur leur signification. Bien que ces limites n'aient aucune signification toxicologique ce sont elles qui sont mises en avant par les lobbies de consommateurs ou les organismes défendant, par des barrières douanières, des intérêts commerciaux : ces derniers cherchent à obtenir des normes plus basses pour ces LMR (zéro analysable) en s'appuyant sur l'image que s'en fait le consommateur qui

voit dans leur valeur positive une atteinte à leur santé. L'auteur souligne bien le décalage entre cette image d'une part, et d'autre part la signification réelle de ces limites maximales de résidus ainsi que la possibilité de repérer sur le plan biochimique des molécules en quantité infime.

On le constate à travers ces exemples, les trois exigences exposées par L. Bourgeois sont bien difficiles à satisfaire et impliquent l'élaboration de dispositifs qui n'existent pas nécessairement aujourd'hui, ou tout du moins impliquent une combinaison des instruments disponibles qui ne peut émerger de façon triviale. Ces contributions extérieures au SAD nous interrogent de fait sur la façon dont nous

pouvons contribuer à la construction de telles combinaisons. Il semble que ces apports devraient concerner au moins deux domaines. Le premier se situe au niveau de l'exploitation agricole, dans la façon d'aborder les modes de production existant en son sein, afin de mieux cerner leur implication dans la définition et la gestion d'une qualité. Le second touche aux formes de confrontation, de concertation, de négociation entre les divers intervenants d'une filière, dans la perspective du maintien d'une agriculture et d'un secteur agro-alimentaire non seulement compétitifs, mais également capables de répondre à l'exigence de développement régional.